

31 janvier 2000

00.301

Question Bernard Matthey

Ruptures d'alimentation électrique après une tempête

La tempête du 26 décembre 1999 et les chutes de neige qui ont suivi ont révélé la faiblesse de certains réseaux électriques aériens, particulièrement lorsqu'ils traversent les forêts.

Le représentant du Conseil d'Etat au sein du Conseil d'administration d'Electricité neuchâteloise S.A. (ENSA) peut-il nous dire si cette société, dont il préside le Conseil d'administration, envisage à moyen et long termes de mettre en terre une partie des lignes vulnérables pour éviter la répétition de ces ruptures d'alimentation?

Peut-il nous assurer que les changements de structures en cours dans le marché de l'électricité n'affaibliront pas la fiabilité de la distribution dans les Montagnes neuchâteloises?